

# Etude sur les noms de personne contenus dans les noms de lieu

par Jules FELLER

---

Nous n'abordons ici l'étude des noms de personne que de biais, en tant qu'ils servent à composer des noms de lieu. Ce n'est pas abandonner la toponymie, mais avancer dans la même voie. La question de méthode pure étant réglée, il nous a semblé que nous devions à notre public une autre initiation, moins formelle, plus généreuse de science positive. Nous savons bien que nous ne pouvons en quelques pages, voire en quelques articles, faire l'éducation philologique d'un amateur de toponymie, mais n'est-il pas possible de l'armer d'une certaine expérience et de lui épargner nombre d'erreurs ? Pas un seul, croyons-nous, parmi les chercheurs de bonne instruction et de bonne volonté qui s'attèleront à quelque étude de toponymie régionale, ne se résoudra volontiers à faire le travail machinalement, limitant son effort à recueillir des noms et des indications de pure topographie. Pénétrer le sens des dénominations énigmatiques, n'est-ce pas à la fois le mobile, le plaisir et la récompense de pareilles recherches ? Ce besoin d'explication paraît inhérent à la nature humaine. Plutôt que de renoncer à la solution d'une énigme, on invente une solution ! Ne voyons-nous pas les moins lettrés torturer les mots obscurs jusqu'à ce qu'ils en extrayent un semblant de

signification ? C'est ce qu'on a nommé l'étymologie « populaire ». Eh bien ! cette propension naturelle vers la lumière, nous nous sommes demandé s'il ne serait pas avantageux de l'éclairer et de la guider, sans employer tout l'appareil effrayant des règles phonétiques, par des exemples, des comparaisons, des classements successifs, des jalons visibles de l'évolution des formes, de façon à diminuer peu à peu le champ de l'inconnu. Les notes qui suivent n'ont pas d'autre ambition que de fournir quelques solutions positives et d'écarter quelques préjugés (1).

## I.

Souvent on s'ingénie à trouver aux noms obscurs des significations poétiques ou romanesques. Il est bon de rappeler que nos ancêtres n'ont pas enfermé plus de mystère que nous dans la désignation des lieux. Comme nous, ils ont dénommé les régions, les eaux, les bois, les champs, soit par le nom du possesseur ou de l'exploitant, soit par l'une ou l'autre qualité de forme, d'aspect, de contenance, de destination. Ils ont dit la *Bièvre*, la *Brewanné* ou la *Berwine*, c'est-à-dire « rivière des cas-

(1) Nous avons dû renoncer à indiquer pour chaque nom et chaque date les titres, la page des cartulaires et autres publications où nous avons puisé nos renseignements, afin de ne pas hérisser chaque nom de parenthèses et de ne pas tripler l'étendue de cet article sans grand profit pour le lecteur. Disons en général que nous avons employé les sources indiquées dans notre article du précédent *Bulletin*, notamment les cartulaires de Saint-Hubert, Stavelot-Malmedy, Saint-Lambert, Val-Benoit, Sainte-Waudru, Saint-Martin de Tournai, les *Communes* du Brabant de Tarlier et Wauters, les recueils de *fiefs* de Poncelet, Galesloot, etc., les *Cens et Rentes* du Comté de Namur de DD. Brouwers, les toponymies éditées par la *Société de Littérature wallonne*, les listes toponymiques de la *Frontière linguistique* de Kurth, des dictionnaires géographiques et des cartes.

tors » quand il y avait des castors ; ils ont dit l'*Eau rouge*, quand ils l'ont vue chargée de traces ferrugineuses ; ils ont dit *Andrimont*, *Robermont*, *Prévôtchamp*, *les Douze bonniers*, *li hêpe* (terre en forme de hache), *li doyâr* (douaire du curé), *le Pré des pauvres* (pré du bureau de bienfaisance), *les comognes* ou *les c'mognes* (*communâ*, aisances communales). Les noms de lieu qui contiennent un nom de personne sont les plus prosaïques, les plus positifs, les plus nombreux. C'est en considération de leur nombre qu'il convient de commencer par eux.

Souvent, il est vrai, ces noms demeurent si faciles à interpréter qu'ils perdent tout intérêt aux yeux du pur étymologiste. Mais, à côté des noms dont on perçoit les éléments, il y en a d'autres dont le sens s'est obscurci. Avant de les aborder, il ne sera pas inutile d'examiner aussi les noms de sens transparent pour en extraire des observations applicables aux autres. Enfin, pour ne pas être arrêté dans cet exposé par le besoin de fournir en fragments quantité d'explications générales sur le mode de formation et la date des noms de personne, il sera bon de déblayer la matière en massant ces observations au début. Nous commencerons donc par là.

Dans notre pays surtout, chemin des invasions, zone de terrain où se mélangent l'influence latine et l'influence germanique, les noms de personne ne peuvent être confondus en une masse immuable, jouant le même rôle de la même façon depuis l'aube des temps historiques jusqu'à nos jours. Il faut distinguer des modes et des courants.

Les Gaulois avaient leur nomenclature anthroponymique dont on perçoit des traces dans celle de la géographie. Leurs noms de personne, suivant l'usage indo-européen, sont d'ordinaire des composés à deux termes. Ils ressemblent en ce point aux noms grecs et germains.

Faute de connaître les noms roturiers, on n'oserait affirmer qu'ils avaient tous la signification ambitieuse que nous révèlent les noms des rois et des chefs cités par les historiens. Les chefs se nomment *Boduo-gnatos*, fils de la Corneille, *Matu-genos*, fils de l'Ours, deux noms totémiques ; *Ambio-rix*, *Cingeto-rix*, roi des guerriers, *Ver-cingeto-rix*, roi des très belliqueux ; *Esu-genos*, né ou fils du dieu Esus ; *Dago-durnos*, bonne poigne. Le premier composant est obscur dans *Ambio-rix*, dans *Indutio-maros* (*mar* = grand), le second dans *Catu-volcos* (*cath* = combat). — Il existe aussi pour l'usage courant des noms plus courts, que les philologues nomment hypocoristiques (caressants, familiers) : ils sont simples ou réduits par abréviation au premier terme, terme qu'on décline tel quel ou qu'on augmente d'un suffixe. Nous avons l'équivalent dans nos Bertin, Fonske, Fine, Rita, Margot, Titine, Tom, Bartel. Les Gaulois donc disaient en ce genre *Durnos* (de *dorn* poing), *Bitus* (de *bitu* monde), *Catus* (de *cath* combat), *Nertos* (le fort), *Senos* (le vieux), *Epona* (la Cavale), *Clutamos* (l'illustre), *Vertico* (grosse tête ?). — On retrouve quelque chose de ces noms dans la toponymie de l'époque gauloise : *Divo-durum* ville des dieux, *Camulo-dunum*, forteresse de Camulos, *Lugdunum* forteresse de Lug, *Novio-dunum* fort de Novios, *Novio-magos* champ de Novios. Mais la plus grande partie des noms de lieu d'origine gauloise ou gallo-romaine ne sont pas des composés ; ce sont des dérivés formés d'un nom de propriétaire suivi du suffixe gaulois *-acos* qui marque l'appartenance : *Durnacos* (Tournai) est le fonds de Durnos. A l'époque gallo-romaine le système de création des noms de propriété est foncièrement en *-acos*, mais le contingent des noms de personne s'est enrichi d'une foule de noms romains. Les Gaulois souvent ajoutèrent à leur nom celui de leur protecteur romain

ou adoptèrent des noms romains. De cette manière nouvelle proviennent des noms de localités comme *Sipenaken*, qui est un *Sabiniacum*, fonds d'un Sabinius romain ou d'un Sabinios gaulois, comme *Geldenaken*, fonds d'un Geldonius ou Geldonios, nom abrégé plus tard en *Geldonia* Jodogne. En roman la terminaison adjectivale *n-iacum* deviendra *-gny*, *n-iacam* sera *-gnie*, *n-iacas* sera *-gnies* : *Montiniacum* > Montigny, *Montiniacum* > Montignie; *Montegnée*, *Montiniacas* > Montignies, c'est-à-dire fonds, terres, ferme, villa d'un Montinius.

Après les invasions germaniques le matériel onomastique change complètement. Dans le Nord de la Gaule, ce sont les noms francs des Saliens et des Ripuaires, les noms alamans et burgondes, plus tard les noms normands qui prendront vogue, même parmi la population de langue romane. Nous le constaterons à satiété dans la suite. Cet usage durera jusqu'à l'époque tardive où le culte des saints et des martyrs chrétiens apportera un nouveau contingent de noms. Ces noms nouveaux, issus de la ferveur religieuse, sont rares avant le XI<sup>e</sup> siècle : nos ancêtres ne se sont convertis que lentement et tardivement. Aussi le plus grand nombre des noms que nous aurons à enregistrer sont-ils germaniques. Ce fait n'implique nullement que les fondations ainsi désignées ont été faites par des Germains, mais il prouve que l'accroissement de population, le morcellement des terres, l'appropriation du sol, les défrichements, les créations de fermes, de hameaux, de villages datent en majeure partie du haut moyen âge.

Les Francs en Wallonie n'ont jamais constitué le gros de la population ; mais ceux qui se sont établis chez nous après la conquête visaient surtout à posséder des terres. C'étaient des officiers des rois mérovingiens qui recevaient en bénéfice tout ce qui était disponible. Que leurs noms soient restés attachés à leurs villas, à leurs terres, rien

d'étonnant. Que les wallons, affublés de noms francs, aient transporté ces noms dans leur toponymie, rien d'étonnant non plus. Pour mesurer la densité de l'occupation germanique en terre romane, il faut donc avoir les moyens de reconnaître les noms de lieu de fabrication purement germanique et ceux de fabrication romane. On doit admettre, en général, qu'un nom de lieu appartient à la langue du substantif déterminé, non à celle du nom germanique qui lui sert de complément.

Ces noms de personne d'origine germanique sont d'ordinaire, comme les noms celtiques précités, composés de deux parties. Dans la suite des temps, ces deux termes, transformés par la prononciation wallonne, se sont tellement bien soudés en un corps qu'il est souvent impossible de les distinguer sans le secours de la philologie. L'analyse montre que les Germains se donnaient des noms de bon augure, d'allure belliqueuse ou poétique. Ils se nommaient *Gaire-bald*, prompt par la lance, *Gaire-breht*, *Gerbert*, brillant par la lance, *Hari-brant*, *Herbrant*, épée de l'armée ou du peuple, *Gode-gisil*, compagnon du dieu, *Hildi-bald*, vite au combat, *Hrode-berht*, *Robert*, brillant de gloire, *Odulric*, *Utric*, riche en biens-fonds, *Snel-rad*, conseil rapide, *Hrodric*, *Rodrigue*, riche en gloire, *Theude-mar*, brillant par la race, *Godas-scalc*, serviteur du dieu, *Berht-hraban*, *Berht-raban*, *Bertran*, brillant corbeau. Dans la suite, quand le sens des radicaux s'obscurcit, on les combina souvent à l'aventure : il en résulte qu'il est souvent impossible de déterminer le sens de ces noms. Beaucoup d'entre eux même ont dû être créés mécaniquement, par simple rapprochement de deux radicaux à sens obliéré. C'est la décadence du système. On employait aussi, d'ailleurs, des noms plus courts, d'un seul radical complété d'un suffixe *o*, *a*, ou d'un suffixe diminutif. L'allemand les nomme *Kosenamen*,

traduction du grec *hypocoristique*. On y redouble la consonne : *Abbo* ; *Affo* ; *Beppo*, *Peppo* ; *Buggo* ; *Dacco*, *Taggo* ; *Etto*, *Otto* ; *Freddo* ; on y introduit un zézaïement : *Gauto* > *Gauso*, *Gozo*, *Gozzo* ; *Gauda* > *Goza*, *Cozza* ; *Haito* > *Haizo* ; *Hrodo* > *Hrozo*, *Rozzo* ; *Huno* > *Hunzo* ; *Rado* > *Razo*, *Razzo*, *Ratzo* ; *Wando* > *Wanzo*. Par diminutif *Ida* > *Idala*, *Idina* ; *Theudo* > *Theudol(us)*, *Theudechin* ; *Waldo* > *Waldilo*, *Waldico*, *Waldin*, *Waldolen(us)*.

De cette masse énorme de noms qui remplissent les 1700 colonnes in-4 du recueil de Fœrstemann (*Altdeutsches Namenbuch*, t. I : *Personennamen*, 2<sup>e</sup> édition, 1900) il y en a qui n'ont été rencontrés dans les documents qu'une ou deux fois ; il y en a d'autres qui sont d'usage courant dans une région, inusités ailleurs ; il y en a de tellement populaires et répandus que l'auteur doit renoncer à énumérer les passages où on les rencontre. Cet inventaire n'est pourtant fait que pour les premiers siècles. Au delà du XI<sup>e</sup> siècle nous n'avons plus de répertoire. C'est juste le moment où une révolution s'opère dans la nomenclature. Les noms chrétiens deviennent plus nombreux ; des noms de famille s'adjoignent aux noms individuels. Qu'est-il resté de l'ancien arsenal onomastique ? Comment les vieilles formes ont-elles évolué en langue romane ? Les nouveaux noms entrent-ils aussi dans la composition des noms de lieu ? Quelles furent les causes et les effets de ce changement, qu'on n'a pas assez étudié ? Il faut bien toucher un mot de ces questions, puisque les noms que nous rencontrons dans la nomenclature toponymique appartiennent à cette époque, soit par leur origine, soit par leur forme.

Dans un article très documenté publié par le *Bulletin du Dictionnaire wallon* (18<sup>e</sup> année, 1924), M. AEBischer, professeur à l'université de Fribourg, a prouvé que les

noms germaniques sont devenus de siècle en siècle moins nombreux. C'est vrai pour les noms anciens de composition classique à deux radicaux ; c'est ne pas tenir compte des nombreuses variantes des *Kosenamen* qui ont remplacé les disparus. Ce qui est plus grave, M. AEBischer attribue à cette prétendue raréfaction des noms germaniques la nécessité d'inventer des noms complétifs ou surnoms, en d'autres termes le système du double nom qui est devenu l'usage actuel. A notre avis, c'est confondre les causes et les effets.

Le christianisme apporte des noms de martyrs et de saints à commémorer. La piété donna ces nouveaux noms aux enfants. L'emploi des noms germaniques en fut diminué, sans doute ; mais les nouveaux noms ne sont pas adoptés parce que les anciens se raréfient ! C'est tout le contraire : les anciens se raréfient parce que des noms nouveaux sont adoptés. Et de même, plus tard, l'adjonction d'un second nom ne provient pas non plus de la pénurie de noms anciens. Certes, si on avait imaginé un nom unique différent pour chaque individu, la nécessité d'accoupler deux noms eut été bien inutile, mais ne serait-il pas naïf de croire ce phénomène possible ? Il est possible dans une famille, dans un hameau où tous les habitants se connaissent ; mais, dans un rayon de plusieurs lieues, est-il encore possible de connaître les noms appartenant déjà à un titulaire pour éviter de donner un de ces noms à un nouveau-né ? La cause du double nom, pas plus que celle de l'adoption des noms chrétiens et latins, n'est donc pas la pénurie de noms germaniques.

Cette pénurie, sur laquelle M. AEBischer insiste, pour laquelle il a fait des statistiques, n'est pas en réalité plus grande au XI<sup>e</sup> siècle qu'au VIII<sup>e</sup>. Si de nombreux radicaux ont été abandonnés, s'il s'est produit une

sélection dans le matériel onomastique primitif, il s'est produit aussi parallèlement une augmentation compensatoire, par ces noms abrégés plus commodes, par la dérivation, en principe illimitée, capable d'introduire une variété immense. Quelle fut donc la cause de l'adjonction des surnoms ?

Ce système paraît aux antipodes de l'ancien. Réduisons d'abord la différence à sa véritable valeur. Tout le contraste est de pure forme, il ne gît ni dans la cause ni dans le but. Or, dans la forme, ce qui produit l'illusion d'une différence radicale, c'est la substitution du procédé analytique des deux noms séparés au procédé synthétique d'antan. Est-ce que la composition grecque, celtique, germanique par union de deux termes n'était pas l'équivalent de notre système analytique ? Le but a toujours été le même : parer aux inconvénients de l'homonymie. Le phénomène ne se manifeste pas seulement dans les noms propres, mais partout et toujours dans l'ensemble du langage. Un substantif quelconque est créé pour « distinguer » un objet des autres ; dès qu'on s'aperçoit que ce substantif est « commun » à plusieurs objets, on le rend individuel en indiquant une qualité distinctive, donc par une épithète qualificative ou un complément faisant fonction d'épithète. Ce que le savant fait systématiquement en botanique ou en zoologie, les primitifs et les illettrés l'ont toujours fait d'instinct. Et, quant aux noms de personne, dès que le danger de l'homonymie se faisait sentir, on l'a évité toujours par des moyens analogues. On disait en Grèce Hérodote d'Halicarnasse, Thalès de Milet, Miltiade l'Athénien ; chez les Hébreux Simon bar Jonas, Simon de Cyrène, Simon le Cananéen ; chez les Romains Caius Julius Caesar, Marcus Livius Salinator, Marcus Tullius Cicero. On peut donc admettre, aussi que, chez nous, au XII<sup>e</sup> siècle ou un peu avant,

sans instituer de longues palabres pour dissiper les homonymies, sans créer de commission anthroponymique, chacun sut au moment utile ajouter au nom trop fréquent un signe distinctif. L'homonymie, répétons-le, ne provenait pas de la pénurie des noms, mais de la liberté de choisir dans les noms connus celui qu'ont illustré un grand saint ou un grand chef, Martin, Georges, Henri, Charles, Othon. La cause de l'adjonction des surnoms ne fut pas l'impuissance à inventer des noms personnels ; ce ne fut pas non plus, comme on l'a trop dit, le désir chez les nobles de se différencier du peuple, en un mot la vanité : la cause est d'ordre économique. C'est l'extension des relations féodales, des alliances, des acquisitions de terres par mariage ou héritage, des transactions commerciales d'autre part, qui rassemblent des personnages d'endroits différents autour d'un acte à signer, à la cour d'un suzerain, au conseil du prince, à des assises politiques ou judiciaires, à l'armée. Parmi ces personnages de provenance variée que les circonstances réunissaient, il y avait des homonymes. Le contraire serait bien étonnant. Ces homonymes, il importait de les distinguer, non seulement entre eux, mais aussi, dans les actes officiels, d'autres personnages contemporains qui auraient pu intervenir aux mêmes actes. Le signe distinctif, ce fut le nom de la dignité, ou le nom du père, ou celui de la propriété, ou celui de l'endroit que la personne habitait, de l'endroit d'où elle était originaire, ou le nom de la profession, ou enfin quelque trait visible, ordinairement matériel, indiquant la taille, le teint, la couleur des cheveux, une infirmité, etc. Comme ce sont les nobles et les riches qui ont le plus de relations, qui interviennent dans des actes officiels, c'est naturellement par leurs noms que le mouvement a commencé, et c'est à leur avantage que la

fusion du nom et du surnom a passé d'abord en habitude, puis en institution.

Ce qui ressort de cette discussion au profit de notre étude, c'est qu'un changement considérable s'est opéré dans l'onomastique vers le milieu du moyen âge. A mesure que la Wallonie s'est dégagée des entraves germaniques, elle a délaissé le système de composition des noms à deux radicaux ; elle n'en a gardé qu'un certain nombre, par tradition, dont le sens et la composition s'étaient d'ailleurs depuis longtemps obliérés ; elle a enrichi cet héritage de tous les noms chrétiens venus du Midi ; elle ne s'est pas privée non plus du moyen commode de la juxtaposition des noms : Jean-Henri, Jean-Philippe, Jean-Pierre, Jean-Louis, Jean-Laurent, Marie-Jeanne, Marie-Anne, Marie-Louise, Marie-Josèphe. Enfin, comme les autres nations, quand le besoin de précision se manifesta, elle compléta sa nomenclature par un système analytique de déterminants. Il faut tenir compte de ces données dans les noms de lieu si l'on veut se faire une idée approximative de la date d'une dénomination.

## II.

L'ordre pédagogique que nous suivons dans cette étude nous force à traiter d'abord des noms les plus récents dans l'ordre historique : ce sont les noms de lieu composés de deux termes qui sont demeurés séparés.

Le premier terme est d'ordinaire un nom commun, autrement dit « générique » : mont, val, bois, haie, heid, sart, champ, pré, terre, ferme, cense, moulin, pont, voie, rue, chapelle, château, etc. Le nom de personne vient en seconde place. Mais il y a plusieurs espèces de noms propres : le nom individuel, comme dans Baraque Michel, Trieu Kaisin ; le nom de famille qui ne se distingue pas

formellement du précédent quand c'est un ancien nom individuel, qui s'en distingue en tout autre cas ; le nom commun érigé en nom propre par limitation de sens : Bois-le-Duc, Bois-l'Evêque, Ferme-du-Curé ; le nom commun d'une collectivité dans les mêmes conditions : Bois des manants, Bois-les-Dames.

Il faut donc prendre l'expression « nom de personne » dans son sens le plus étendu, par opposition aux noms d'objets inanimés, de plantes et d'animaux, d'édifices, de qualités. Le mot englobera donc non seulement les noms d'hommes, mais aussi ceux des divinités, des saints patrons, des communautés religieuses et autres qui peuvent être considérées comme des unités.

Dans la classification zoologique ou botanique, il y a pour chaque nom un terme générique et un terme spécifique : on ne dénomme pas en deçà de l'espèce ou de la variété. Quand on donne un nom individuel à un arbre ou à un animal, ce n'est plus du ressort des sciences naturelles, mais de l'onomastique. Quand on dit « l'arbre du coin », « notre maison », « cette route », on individualise aussi, mais on le fait par les déterminatifs ordinaires du langage : cela n'est plus du ressort de l'onomastique, mais de la grammaire. Ces distinctions même ne délimitent encore qu'imparfaitement le sens de « nom de personne ». La même forme de nom peut avoir deux sens : « l'aralia de Siebold » en botanique désigne une espèce découverte ou importée par Siebold ; pour nous l'expression pourrait signifier le seul aralia qui appartenait au botaniste Siebold.

Dans cette catégorie des noms de lieu à forme analytique, les noms de personne sont très variés : on peut y rencontrer des représentants de toutes les époques ; mais on reconnaît d'ordinaire à première vue qu'on a affaire à un nom de personne. Dans *Sart Risbart* (Oppre-

bais), si le nom propre *Risbart* reste énigmatique, on ne doute pas néanmoins que ce soit un nom propre. Cette première assurance peut suffire en attendant qu'on retrouve dans un document *Rèsebarbe*, qui détruira la première impression qu'on a affaire à un vieux nom germanique.

Pour examiner la nature et la forme du rapport qui unit les deux termes, il est bon de faire passer d'abord quelques exemples variés sous les yeux.

1° Le nom de personne est un nom germanique ancien, dont l'emploi, ou du moins le souvenir par l'histoire, s'est perpétué jusqu'à l'époque moderne, puisqu'il peut entrer dans des expressions analytiques assez récentes : Forge-Thiry (Pepinster Lg), Bois-Henry (Ceroux-Mousty B), Bois-Ody (Autre-Eglise B), Moulin-Gohy (Spa Lg); — Bois-Herman (Cornesse Lg), Sart-Tilman (Angleur Lg); — La Vau-Richard (Stavelot Lg), Bois-Renard (Silentieux N), Fa-Gérard (Houffalize Lx), Moulin-Goffart (Limerlé Lx), in de faen Gobbâ 1348 (Houtain-l'Évêque Lg); — Champ-Rigaud (Cornimont N), Fagnou-Rigâ (Jalhay Lg); — Tienne-Baudouin (Arsimont N), Avernas-le-Baudouin (Lg), Moulin-Bauwin (Folx-les-Caves B), Sart-Goudin (Argenteau Lg), Chapelle-Gozin (Nodebais B), Pont-Maghin (Liège), Fond-dame-Maghin (Liers Lg); — Trieu-Albert (Gilly H), Haie-Lambert (Grand-Halleux Lg), Caisne-Wibiart 1265 (Noville-les-bois B), Sart-Robièt (Clermont-lez-Nandrin Lg); — Place Notger (Liège); — rue Wazon (Liège); — Chaussée Brunehaut (H); — Chapelle Godefroid (Harzé Lg); — Chastredame-Alerne (Chastre-Villeroux B); — Bois-Barré (Geest-St-Remy B), Fontaine-Barré (Tourinne-la-grosse B), Cheruage de Buret 1516 (Roux-Miroir B). La plupart de ces noms de personne seront expliqués en meilleure place dans la seconde partie. Notons ici ceux que nous

n'aurons pas l'occasion de rencontrer à nouveau : Bauwin, différent de Baudouin, vient sans doute de *balu-*, Balwin ; Goudin, Godin de God-win ; Maghin, de Mag-win plutôt que de *magan-* qui aurait atténué en *y* ou *i* le *g* intervocalique ; Not-ger, de Nod-kar ou Nota-kar, était au X<sup>e</sup> siècle Notker ; Wazon nom d'un autre évêque de Liège, de *vad-* ou *vaz-*, qui donne l'hypocoristique Wazo, génitif latin Wazonis ; Barré ou Baré de Bada-rad, Bareit, Buret de Bu-rad. Le sens des radicaux est trop sujet à controverse et les radicaux eux-mêmes trop souvent artificiels pour être étudiés ici en peu de mots.

2° Le nom de personne est de source latine ou d'autre source, biblique, grecque, même germanique, par l'intermédiaire du latin : Baraque-Michel (Jalhay Lg) ; Baraque Mathieu (Vielsalm Lx) ; Basse-Adam (Noiseu N), basse = étang ; Bois Jean (Bohan Lx) ; Ferme Genin (Enines B), de Jehenin ; Ferme Jacob (Bourseigne-Neuve N) ; Fort-Jacot (Morialmé N) ; Roches Joco (Alle-sur-Semois N) lisez Djauco = Jacob ; bois Jaucot (Folx-les-caves B) ; Moulin Joachim (Orp B) ; Mon Salmon (Bomal-sur-Gette B), mon = maison ; Bois-seigneur-Isaac (B) ; al hock-dame-Maroye 1708 (Nodebais B), hock = épinaiie ; Bois-dame-Agnès (Perwez B, Marchin Lg) ; Sart-Grégoire (Anthait) Taille-Antoine (Grand-Leez N) ; ruelle-Georges (Hognoul Lg) ; Heid-Stienne (La Gleize Lg), Crou-Martin (Alle-sur-Semois N), crou = croix ; champ-Marterne (Baisy-Thy B) ; Champ du saule Lucas (Folx-les-caves B) ; Mont-Quintin (Dampicourt Lx).

3° Le nom de personne est un nom de saint, de divinité, etc. : Val-Dieu (Charneux Lg) ; Val Notre-Dame (Anthait) ; Pierre du diable (Alle-sur-Semois N), Fa-do-diâle (Wanne Lx) ; Arbre-St-Michel (Horion-Hozémont Lg) ; Arbre-St-Job (Nodelais B) ; taille-St-Aubin (Boninne N) ; Mesnil-St-Blaise (N) ; Mont-St-Gerlain (Arbre N) ; Mont-

St-Aubert (H), de Audebert ; Mont-St-Guibert (B), de Wibert, *w* romanisé en *gu* ; Court-St-Etienne (B) ; couture-St-Germain (B) de *cultura* ; Boucle-St-Blaise et Boucle-St-Denis (Fl. or.).

4° Le nom de personne est un nom générique individualisé : Bois-le-Comte (Villers-devant-Orval Lx) ; Bois-le-Dame (Thimister Lg) ; Bois-le-Duc (Braine-l'Alleud B) ; Bois-l'Evêque (Namèche N, Liège, Soumagne Lg) ; Bois-du-Moine (Horion-Hozémont Lg) ; Bois-du-Chanoine (Fosses N), Ferme-du-Curé (Andrimont Lg) ; Bac-du-Prince (Agimont N), passage de la Meuse, à la limite de la principauté liégeoise ; Bois-le-Meunier (Fléron Lg) ; Bruyère-Madame (Vieux-Genappe B) ; Bois-Monseu (Marenne Lx) ; Fonds Missire (Dave N) ; Bois-les-Dames (Henri-Chapelle Lg) ; Rue-des-Prémontrés, Rue-des-Clarisses (Liège) ; Biert l'Abbé (Flavion N), Biert-le-Roi (Falaën N).

5° Le nom de personne est un nom dérivé, d'anciens noms de source germanique ou latine, à l'aide de suffixes nouveaux, qui peuvent en faire aussi des noms patronymiques : Forge-Pierrard (Latour Lx), Marais-Pirau (Souvret H), Bois Franquâ (Wardin Lx), Pas-Bayard (Wéris Lx), Taille-Hannart (Nodebais B) : suffixe *-ard* ; — Ferme Poncin (Bovigny Lx), de Ponce *Pontius* ; Ferme Genin (Enines B), de Jehan ; Bois Lambottin (Nodebais B), Chêne Hubine (Enines B) : radical *lamb-*, *hub-*, tiré de Lambert, Hubert, plus suffixe *-ot*, *-in*, *ine* ; Champ-Colin (Froidchapelle H), *-col-* de Nicolas ; — Baraque-Masson (Bého Lx), *-mas-* de Thomas ; flot-Gilson (Lambermont Lg), *flot* = étang, *Gille* plus suffixe patronymique *-son* ; — Bois-Robinet 1703 (Jauche B), Bois-Jacquet (Espierre Fl. occ.), Terre à la Jeannette (Folx-les-Caves B), Tri-Rosette (Cornesse Lg), Sartérominet (Auvélais N), Maison-Bernette (Argenteau Lg),

Tier-Poncelet (Ampsin Lg), Croix-Monnet (Aische-en-Refail N), Prairie-Gausset (Court-St-Etienne B) : suffixe diminutif *-et, let*, attaché à *Robin, Jacque, Jeanne, Rose, Romain, Bern-* de Bernard, *Ponce, Mon-* apocopé de Simon, *Gosse* du radical germ. *gaud-* qui produit les hypocoristiques *Gosso, Gozzo* ; — *ri Pierrot* (Court-St-Etienne B), *Bois-Francotte* (Jauche B) : suffixe *-ot* ; — *Corti-Zabê* (Jalhay Lg), *Bois-Donnay* (Flémalle-Grande Lg) : suffixe *-ellum*, fr. *Ysabeau* ; *Daneal* = Daniel ; — *Sart-dame-Aveline* B) : diminutif de *Avila*, que Fœrstemann range sous un radical *aw- avo-* ; — *Bois-Thiskin* (Charneux Lg), *Bruyère-Motquin* (Geest-St-Jean B) : suffixe diminutif germ. *-kin* ; — *Cense-Everaerts* (Ramillies B), *Ferme-Vleminckx* (Folx-les-caves B), *Bruyère Bauwens* (Nodebais B) : suffixe germanique *s* à valeur patronymique. Dans *Cour-Nélis* (Charneux Lg), on a une simple apocope de *Cornelis* ; dans *Vivier-Matus* (Belvaux M) une forme flamande de *Matthaeus* ; *censc-Stiévenaert* (Ramillies B), de *Stephanus*, Estienne, a le suffixe *-ard* en graphie flamande :

6° Le nom de personne est tiré d'un nom de profession, d'un nom de qualité, d'un sobriquet, d'un nom topographique : *Chapelle-Meunier* (Fairon N), *Bois-le-Meunier* (Fléron Lg) ; *Bois-Fabry* (Liège), *Croix-Lefebvre* (Flamierge Lx) ; *pret-Brasseur 1648* (Bourlers H) ; *Cour-Lemaire* (Melin Lg) ; *Haie du-Greffier* (Weris Lx) ; *Ahanière-de-Cock* (Nodebais B), le fl. de *Cock* correspond au fr. *le quèu* = le cuisinier ; — *Forge-Roussel* (Lacuisine Lx) ; *Chemin-Puissant* (Jumet H) ; — *Terre-Caboce 1543* (Couthuin Lg), *Tour-Malherbe* (Villers-le-Temple Lg) ; *al-sau-Tatache 1753* (Pietrain B), le nom est une déformation de *Françoise* ; on dit *Tantesse* en Ardenne ; — *Bois-Delcroix* (Court-St-Etienne B), *Bois-Delfosse* (St-Sauveur N), *Maison-Delcourt* (Lombise N), *Fontaine-*

Bouhon (Polleur Lg), w. *bouhon* = buisson ; rue-Depouhon (Ensival Lg), le w. *poûhon* = fontaine d'eau minérale, dérivé de *puteus* ; Val-Tibiemont (Clavier Lg).

7° Le nom de personne est déjà par lui-même un composé analytique : Fort Jean Petit (Baileu H) ; Bois Collart le Loup (Autre-Eglise B) ; Bois de Josse Prud'homme 1573 (Jauche B) ; Cense Conrart d'Esloo 1587 (Tourinnea-Grosse B) ; Cour Marie Collo (Lambermont Lg) ; Cortil Anne Dehau (Mariller B) ; Tienne Jean Quelin ou Quoilin 1735 (Pietrebais B), de *Quirinus* ; Rue Lambert-le-Bègue (Liège) ; Champ du bois de Jeanne de Bonlez (Folx-les-Caves B) ; Cheruage de Grégoire de Glimes 1532 (Orp-le-Petit B) ; Terre de Baudoin d'Acoz 1651 (Jandrin B) ; Fontaine Everard de Goge 1644 (Tourinnea-Grosse B).

Au point de vue syntaxique, le rapport entre les deux termes est exprimé de diverse façon. Ou bien le déterminatif est une sorte de cas régime, un génitif sans préposition, comme dans Hôtel-Dieu ; ou bien les deux termes sont joints par la préposition *de*, quelquefois *à* (Terre à la Jeannette) marquant l'appartenance. L'emploi de la préposition est plus récent. Cela n'implique pas que tous les noms récents ont la préposition : nous avons conservé l'usage ancien pour exprimer la parenté : le fils Thomas, la fille Gérard, la femme Masson ; dans les noms de rues, places, etc. : rue Rogier (Liège), rue Leys (Anvers), place Madou (Bruxelles), l'église Saint Bavon (Gand). De même, quand nous disons en français lez-Spa, chez Gauthier, en wallon *mon Wâtî*, nous employons de vieux substantifs : *lez* (latus), *chez* (\*casum pour casam) *mon* (contracté de *mohon*, *mansionem*). On croit généralement que ces mots sont des prépositions, mais *mon Wâtî* est du même type syntaxique que Hôtel-Dieu, Val-Dieu.

Quand un article précède le second terme, il faut distinguer entre deux fonctions. Dans Bourg-la-Reine, Thorembais-les-Béguines, Marche-les-Dames, l'accord montre que l'article se rapporte au dernier terme ; mais dans Avernas-le-Baudouin, Bienne-le-Happart, Gouy-le-Piéton (et non lez-Happart, lez-Piéton), *le* est un pronom démonstratif qui représente le premier terme ; c'est comme si on disait : Avernas, celui de Baudouin ; Bienne, celui de Happart ; Gouy, celui de Piéton. Dans Bois-le-Dame il faut admettre que *le* est l'article féminin, sous la forme picarde et wallonne, se rapportant à *dame*, car ce mot général *dame* a besoin d'être individualisé par l'article ou un autre déterminatif (*la* Dame, *Madame*, *Notre-Dame*).

Les débutants objectent souvent aux explications proposées que le nom est écrit autrement, qu'il est en un seul mot, qu'il y a ou qu'il n'y a pas de majuscule dans le texte : il faut répéter que les scribes sur ces divers points n'avaient d'autre règle que leur fantaisie et que la rigueur orthographique est une invention moderne. Les mauvaises graphies enlaidissent les noms et en obscurcissent le sens, elles n'en changent pas la signification.

Mais l'obscurité peut provenir aussi d'autres circonstances : déformation du premier terme ou du second, contraction trop violente, corruption par étymologie populaire, etc. En voici quelques exemples.

Qu'on écrive Thiernagant ou Tiernagant ou même Tiersnagant (Julémont Lg), il faut comprendre Tièr-Nagant. *Tièr*, ailleurs *tiène*, *tièrme*, *terme*, diminutif *tièrmê* ou *tièrnê*, vient de *terminus* au sens de colline. *Nagant* est un nom germanique à suffixe *-gand* comme Wigand ou Weigand, Fredegand, Hrodegand.

Corti-Ranzî (Jupille Lg) est cortil-Ransier en 1666. *Ransier* est un nom germanique à suffixe *-hari*, latinisée en *-arius*, wallonnisé en *-ier*, *î*, comme *Rodjî*, *Wâtî*.

Pré Wèdjî (Ayeneux Lg) correspond au fr. pré Oger. Oger, anciennement Ogier, vient du germ. *Auda-gar*, latinisé en *Audegarius*. au non entravé produit en wallon la diphtongue *wè, wa* : *pausa* > *pwèse, repausat* > *ri-pwèse, \*causum* > *tchwè, \*ausaria* > *wèsîre*.

Croix-de-Savy 1674 (Bastogne Lx) paraît contenir le nom de *Xavier*.

Pré dame Marindre 1264 (Taintegnies H) nous étonne par ce singulier nom de femme. Ce doit être un nom germanique, composé de *mâri-*, *mar-* (clarus) et de *-thrud*, d'où les formes *Mari-thrud, Meri-drud, Marenthrud* que donne Fœrstemann.

Planche-Navarre et Planche-Baudry (Gouy-le-Piéton H), Planche-Winand ou Winandplanche (La Reid et Spa Lg) : on ne s'attend guère à trouver *planche* comme nom de lieu ! Il s'agit d'un ponceau de quelques planches jeté sur un ruisseau.

Pré-saint-Zabin (Wardin Lx). Comme il n'y a point de saint nommé Zabin, il faudrait écrire *sains-Aubin* ou *Âbin*, où *sains* représente le nominatif *sanctus*. Le wallon dit de même *sains-Antône, sains-Elôy*. Il y avait aussi à Braine -l'Alleud un arbre dit *Al crwès saint-Zè* : il fallait écrire *sains-Èt*, d'un nom germanique *Etto = Otto*, au nominatif.

Val-Benoit (Liège) n'est ni le val de saint-Benoit ni le val d'un propriétaire Benoit. Le wallon prononce *Vâ-b'neîte*, au féminin. Les chartes latines disaient *ad vallem benedictam* 1230, *vallis benedicta* 1231. Une charte romane de 1233 dit *Vaul benoite*.

Tieboda (Esneux Lg) = Tiè Bôdâ = Tier Bodard.

Waide Damitte 1750 (Wegnez Lg) = waide (pré) dame Ide.

Fourrière Damidin (Halanzy) = f. dame Idain (càs régime de Ide).

Pré Damimon (Carlsbourg Lx) = pré dame Immon.

Tribaré (Beaufays Lg), qui devient Tribare au cadastre, est écrit triexhe Bareit en 1559. — Pré baré (Lixhe Lg) n'est pas non plus un pré *barré*, mais un pré Bareit. Le nom propre est un nom germanique à suffire *-rad* comme Fastreid, Wireid, Tancreid, Boreid, qui deviennent en wallon Fastré, Wiré, Tancré, Boré ou Boret. — De même s'explique Sabaré (Cheratte Lg). On voit un autre suffixe dans Sart Barin (Beauwelz H).

Sattalar (Fontaine-Valmont H) est un aggloméré de sâte Allard. *Sâte* = sarte, forme féminine de *sart*, qui, étant originellement un participe, a pu avoir une forme féminine. Comparez *la Sarte* (écrit Sarthe) à Huy.

Proubert (Forges-lez-Chimai H) est une contraction de Pré Aubert.

Sargerin (Couthuin Lg) d'après les cartes militaires est une graphie obscure en ses deux termes. D'après un recueil toponymique inédit de M. Moret, curé à Surlemez-Couthuin, le nom est écrit Aux sauts Garin en 1535, Saul Garin en 1536, le saulx Guarin en 1542, Sargarin dans un rendage de 1528. Le nom de Garin est connu ; le premier terme est plutôt le masculin wallon *saur*, *sau* (essart) que le féminin *sâ*, *sâ*, *sau* (saule).

Sart-a-l'estache (Prêles H) n'a rien de commun avec Sart Eustache N. Ce nom est latinisé en Sartum ad statuum en 1315. *Estache* signifiait poteau. Ce poteau était peut-être sculpté, comme les bornes que nous nommons *bouleté*, d'où la traduction pseudo-étymologique par *statuum*.

### III.

Abordons le cas où le nom de personne précède, déterminant le second terme. Sous le rapport pédagogique on peut distinguer et placer en avant ceux dont le nom

de personne se reconnaît aisément. C'est un ancien nom individuel qui a subsisté comme prénom ou comme nom de famille. Il y a moins de chance que les noms de famille soient généralement connus : chaque région a son contingent de ces noms souvent ignorés ailleurs. Donc un toponymiste possédant plus de connaissances historiques et des relations plus étendues reconnaîtra d'emblée un plus grand nombre de ces noms. Il restera néanmoins un bon nombre de noms de lieu qui ont subi des déformations. Les termes que le public ne comprend plus, qui ne rentrent pas visiblement dans des séries en *-bert*, *-ard*, *-and*, *-win*, *-mond*, etc., dont les unités se soutiennent l'une l'autre par association mentale, sont plus cavalièrement traités que les autres. On les adapte à la facilité de la prononciation ; on leur refait une signification par étymologie populaire ; on les écorne à la syllabe initiale ou on leur adjoint sans le savoir des parties de l'article ou de la préposition qui précède. Enfin, comme nos scribes, depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle où l'on a composé les actes en langue romane, ont eu la manie de franciser, ils ont parfois accentué la déformation en suivant des analogies bizarres. Nous réserverons ces noms pour une seconde catégorie.

1<sup>o</sup> Noms dont le premier terme est encore usité comme prénom, sans aucune altération ou avec une altération légère qui n'empêche pas de les reconnaître :

Andrimont (Lg), Andrimont (Jamioulx H), Andri-court (Blicqui H), Andricorti (Dolembreux Lg). Du w. Andri = André.

Bernardmont (Stavelot Lg), Bernardfagne (Ferrieres Lg), formes francisées, le wallon prononce *Bièrnâ*, *Bèrnâ*. Mais Bernalmont (Votten Lg), vient plutôt de Bern-wald que de Bern-hard, Berlacomine (Vedrin N), de Bera + land.

Bertranfait 1295 (Mairie d'Anhée-Onhaye N) : lisez Bertrand-fayit.

Florenville (Lx) : on prononce en gaumais Floraville ; de Florent.

Gerardsart (St André). Le w. Djèrà, Djèrà se retrouve dans Geramont (Renlies H), Geraster 1574 (Becco, Lg), Geraster 1519 (Jupille Lg), Geraumont (Comblain-au-Pont Lg).

Godarville (H), de Godard, germ. Gode-hard.

Henri-Chapelle (Lg), Henrifontaine (Orp B), Henrister (Grand-Rechain Lg), Henrimont 1276 (Flobecq H).

Hubertfays (Battice Lg), Hubermont (Montignies lez Lens H, Ortho Lx, Neuville H), Hubersart (Ecaussine-Lalaing H).

Jehanster (Polleur Lg), Jeansart (Blangnies H) ; w. Dj'hanvâ (Dolembreux).

Lambermont (lez-Verviers, Amay Lg, Muno Lx), Lambertmoulin (Ougrée Lg), Lambertfays (Malempré Lx), Lambiertsart 1291 (Erquennes H) Lambiertcamp 1260 (Vezon H). — Lambusart 1265 (Châtelet H) : on trouve Lambertum dictum Lambuche dans un acte de 1289. — Comparez, au point de vue dialectal, Fosse Lambé (Vance Lx), Lambreval (Tavigny Lx) tiré directement de Lambrecht à la frontière linguistique, Lambéterme (Recogne Lx) = colline Lambert.

Martinrive (Aywaille Lg), Martinthier (Anthisne Lg), Martin-moulin (Mormont Lx), Martinmont (Olne Lg), Martinsart (Villers-sur-Semois Lx), Martinster (Soy) 1541, Martinvaul 1505 (Vottem Lg), Martinvaux (Fleurus N) ; — Martimont (Blicqui H) ; Martelinville (Bigonville, Gd-D. de Lux.), diminutif de Martin ; Martini fontem (Cuesmes H) 1240.

Mathieufontaine (Liège) = matheifontem 1314.

Philippeville (N).

Remichampagne (Hompré Lx).

Renardmont (Stavelot Lg); w. Renapré (Sibret Lx)  
Renastienne (Hody), Renastène (sur la Warche, lez  
Malmedy) Renaumont (Sainte-Marie lez Neufchâteau Lx).

Robersart (Ghoy H), Robermont (Bressoux Lg),  
Roberval (Vissoul Lg), Robelmont (Villers l'Allou) qui  
est écrit Roubermont en 1296, Robertpreit 1368 (Chimai  
H), Robertbuis 1276 (Lanquesain H), Robiercamp 1316  
(Quévy-le-Grand H), Robertpreit 1276 (Flobecq H),  
Robertcamp 1276 (Flobecq H); Robourpret 1260 (apud  
Moustier H) paraît corrompu; Robianoy (Floreffe N),  
qui est Robionoit en 1265, est l'aunoï de Robert : il  
semble que, à l'étape de prononciation *Robièr*, le mot se  
soit confondu avec les noms à suffixe *-ier* qui devient *-î*  
en wallon. Le même fait se remarque dans Robertville  
(lez Malmedy) qui se dit en w. Rubivève, dans Gobifosse  
(Bilstain Lg) etc.

Il faut se défier toutefois de certaines dénominations  
modernes, parce qu'il y a tendance à ramener un nom  
inconnu à la forme d'un nom connu. Henripont (H),  
si j'en crois Chotin, est écrit Hieripont en 1183, Herinpont,  
Hellipont (?) en 1186. Il s'agit probablement d'un dérivé  
du radical artificiel *hari* de Fœrstemann, et non de *haim*.  
*Haric* donne à l'allemand moderne Herig, Herrig; *Herinc*  
donne Hering, Herring, tandis que *Haimirich* aboutit  
à Heinrich, fr. Henri.

2° On ne donne plus aux enfants les prénoms de Allard,  
Baudouin, Colin, Gobert, Englebert, Wilibert, Piron,  
Piret, Stiénon, etc., mais la plupart des wallons connais-  
sent ces noms comme noms de famille. Ils ne seront guère  
embarrassés pour interpréter les suivants :

Alarmont (Fize-le-Marsal Lg) 1323, Alarterre (Jupille  
Lg) 1314.

Bauduinbois (Châtelet H), Bauduinsart (Wiers H), Bauduins-mortiers (apud Warnaviam, à Calonne H) : les *s* sont celles du nominatif.

Colinsart (Grand-Lez B).

Englebertmont (Rotheux Lg).

Gobertmoulin (Andenne N); Gobierval (Villers l'Evêque Lg) = En Goubiervaux 1275.

Pieronhaye 1294 (Hingeon N), Pirontchèneû (Jalhay Lg), Pironchamps (H); Pirefontaine (Dolembreux Lg).

Estevenonfayt (entre Hingeon N et Landenne Lg) 1294 = Stievenonfait 1265.

On pourrait décupler cette liste en supposant que le lecteur connaît un grand nombre de ces anciens prénoms tombés à l'état de survivances sporadiques; mais, vraiment, la distinction entre les noms censément connus et ceux qui réclament le secours de la philologie serait trop artificielle. Au reste, reconnaître qu'on a affaire à un nom de personne, ce n'est que le début élémentaire d'une solution. Le lecteur voudra sans doute en savoir davantage, apprendre quelque chose sur l'origine, le sens, la patrie du mot, sa forme ancienne, l'évolution phonétique qui justifie la forme dernière. La difficulté est de satisfaire par des raccourcis cette intelligente curiosité.

#### IV.

Nous avons vu que les noms germains les plus caractéristiques sont des composés de deux pièces, le déterminant ou complément déterminatif en avant, le déterminé ou terme générique à compléter à la fin du mot. Il y a, des séries de noms qui ont en commun le même terme final. Foerstemann énumère 59 noms en *-aut*, 23 en *-bad* 199 noms masculins en *-bald*, *-bold* et 37 féminins en *-balda*, *-bolda*, 159 noms féminins en *-berga*, 389 noms

masculins en *-berht*, *-bert* et 63 féminins en *-berta*, 68 en *-bod*, 81 en *-brand*, 125 en *-hraban* et ainsi de suite. Ces finales sont restées actuellement encore, mais transformées par l'usage, dans des prénoms ou des noms de famille dont nous connaissons des représentants. Cette identité de finale va nous servir de guide et sera le meilleur principe de classement.

1° Des 389 noms en *-bert* enregistrés par Fœrstemann, nous avons conservé Lambert, Hubert, Robert et deux ou trois autres plus rarement employés. Le reste s'est égrené en route. Ils peuvent nous être connus par quelques personnages historiques ou par des noms de famille qui sont des survivances d'un emploi plus régulier comme noms individuels. On connaît ainsi Cunibert, Dagobert, Englebert, Flobert ou Flaubert, Fobert, Fulbert, Gambert Gilbert, Gobert, Gombert, Grimbert, Guignebert, Joubert, Habert, Heribert ou Herbert, Hubert, Humbert, Libert, Rembert, Rigobert, Thibert, Walbert, Willibert. — Ce *-bert* était primitivement *beraht* (brillant); il est devenu *-berht*, *brecht*, en français *-bert*, en wallon *-bièrt* *-bièt* par diphtongaison de *e* bref et ouvert suivi de deux consonnes. Mais, comme les noms de personne émigrent avec les familles, il ne faut pas s'attendre à ce que la matériel onomastique d'une région présente le même caractère d'unité que son dialecte. Prenons pour exemple le nom de Lambert. *Lambèrt* est aujourd'hui sur toutes les lèvres wallonnes, mais c'est un emprunt fait au français. La forme wallonne pure est *Lambiè(t)*. La mode est aux formes françaises parce que celles-ci nous paraissent moins familières, plus respectueuses. A côté de ces deux formes, nous avons encore, du moins comme nom de famille, *Lambrette*. Ce n'est pas un diminutif, mais simplement la graphie wallonne du nom d'un immigrant

germain qui a dit se nommer *Lambrecht*. Nous rencontrons de ces variantes dans les noms de lieu suivants.

Aubertpreit (Olne Lg) 1317, Aubertsart (Goy H) 1276, Court d'Aubressart (Steenkerque H) 1456, Aubiertéspine (Calonne H) 1270. De *aud* + *beraht*, *Audo-berht* (brillant par la richesse).

Chabrehez (Les Tailles Lx). D'une racine hypothétique *hath*, d'où *Hadobert* et *Chadobert*, *Hadebert* et *Chadebert*, *Chabert*.

Daghbiermont (Nethen B) 1464. Racine *tag-* jour ou *dag-* clarté, beauté. Nous connaissons le roi *Dagobert*.

Englebertmont (Rotheux Lg). Racine *angil-* qui devient *engel-*, latin *angelus*. Le roman dit *Angelbert*, *Engelbert*, *Englebert*.

Embierir (Pulseur Lg). Radical *im-*, de sens indéterminé, d'où *Imbert*, *Embert*. Finale corrompue. Comme il s'agit d'un moulin sur une branche détachée de l'Ourthe, je suppose *Embier-rive*.

Flobiertcamp (Vezon H) 1260. Radical *hlod-* qu'on assimile au grec *klutos* et au latin *inclitus*. On le retrouve dans *Clodion*, *Clovis*, *Clothaire*, *Clothilde*, *Louis*, *Lothaire*; mais *Hlodoving* « descendant de *Hlodovec* » ou *Clovis* > *Flodovinc* puis *Floovent*, nom d'un héros d'épopée, et *hlodoberht* > *Flobert*. Voyez aussi *LOBERT*.

Fobertsart (Lessines H) 1276, Fobertbuisson, Foubiertbuisson 1234 (Espain H). De *fulc-folc-* peuple; *folc-beraht* > *Folbert*, *Fulbert*, *Foubert*, *Fobert*.

Froidbermont (Olne Lg). De *frôd-* sage. *Frodoberht* > *Frobert*. Le *w.* prononce *Freûbièmont*. Le *d* paraît venir de l'analogie du français *froid*, *w. frêû(d)*.

Gambarmont (Ghislenghien H) XIII<sup>e</sup> s., Camperval 1294 (Châtellenie de Golzinne N). Racine *gam-*; deux déformations de *Gambert*.

Gebertfosse (Lamontzée Lg). De *gab-* don. Gebbert > Gebert, Gibert.

Gerbiertfayt 1265, Gierbierfayt 1294 (Mairie du Fayt au comté de Namur); Gerbehaye (Jehay-Bodegnée Lg). De *gér* lance; fr. Gerbert.

Ghillibertmont 1276 (Wodecq H), Gillebiertcourtil (Vezon H). De *gisal gisil* compagnon; d'où Gisalbert, Giselbert, Gislebert, Gilbert.

Gimbertsart 1178 (Baisy-Thy B). Racine *gin-*, d'origine obscure.

Gobertmoulin (Andenne N), Goberwelz (Bouvignies H), Gobbifosse (Bilstain Lg), Gobiéri (Jodoigne B), Gobévanne (Limerlé Lx). Racine *god-* bon, d'où Godabert, Godobert, Godbert, Gobert.

Gommertbruec 1276 (Goy H). Racine *gund-* combat; d'où Gundobert, Gumbert, Gombert, Gommert par assimilation de *mb. bruec = brouc* marais.

Grimbiémont (Roy Lx) = Grimbertimons en 1204; Grimbièville (Chevron Lg); Grimbièrèw (Herstal Lg). Racine *grim-*, que Fœrstemann rapporte à *grima* larva ou à *grimm-* saevus. — Le wallon *rèw = rivum, riu*.

Habiémont (Chevron Lg). De *hab-*, *haba* possession. Français *Habert*.

Herbiester (Jalhay Lg), Herbiermont (Houtain l'Évêque Lg), Herbierrèw (Andenne N) 1264, Herbiervaulx (Bovegnistier Lg), Herbretaluces 1265 (Mairie d'Anthée N), Hébietfontaine (Dolhain Lg), Hyrebertval 1178, (Baisy-Thy B). Racine *hari-* armée; d'où Hariberht, Heribert, Herbert. — *Aluces = alleud*.

Houbièpré (Jalhay Lg), Houbièhé (Esneux Lg) Hubiermont (Awans Lg), Hubertpré (Malève B), Hubertfossé (Ville-sur-Haine H), Hubiertbrouch 1400 (Braine-l'Alleud B), Hubaigot (Hollange Lx). Racine *Hug-*, *hugu*

esprit ; d'où Hucbert, Hubert. — *-got* = *gaud* = *wald* forêt.

Hodebermont 1311 (Cortil-Noirmont B), Hotbiermont 1461. De *hod-berht*.

Joubiéval (Lierneux Lg). Aucun radical germ. n'explique ce Joubert.

Lambiersart 1432 (Haut-Ittre B), Lambiester 1558 (Bilstain Lg), Lambihaie (Limelette B) etc. De *land-terre*, d'où Landeberht, Landbert, Lambert (Lamprecht en Haute-Allemagne). Pour *Lambi-* voyez *Robi* plus haut.

Libertcamp 1276 (Flobecq H), Libertsart (Tourinne St Lambert B), Libiertsart 1260 (Vezon H), Liberbuissit 1260 (Ottignies B). Radical *liud-* peuple ; d'où Liudberht Liebert, Libert. — *buissit* = buxetum.

Lobersart (Froyenne H). R. *hlod-*, comme pour Flobert ci-dessus.

Logbiermez (Wanne Lg), d'après la table des *Chartes de Stavelot-Malmedy* = « loge Biermez », et Biermez = « Erchenberti mansus ». Nous y voyons *Logbiert* + *més* « le manse de Logbert ». R. *laug-* lavacrum.

Nâbièfontaine (Villers-aux-tours Lg), mais Albertfontaine en 1595, Abierfontaine en 1618 ; Abièheid (Esneux Lg). R. *athal-* noble, noblesse ; d'où Adalberht, Adalbert, Albert, Aubert.

Nimbremont ou Nimbermont (Remagne Lx). *n* est prosthétique ; reste Imbert noté plus haut sous Embierir.

Obertcourtis (Chimai H). R. *aud-* richesse, qui est dans *al-eod* alleud. De là Audoberht, Otbert, Obert.

Rembervals 1319, Rembiervas 1265 (Hombourg Lg), en wallon Rimbièvà, en flamand Remersdal, en 1287 Reymersdal. Rad. *ragan-* *ragin-* conseil, d'où Rainbert, Reinbert, Rembert. La forme tioise a changé *mb* en *mm*, ce qui obscurcit l'étymologie, mais *Reymersdal* contient le *y* provenant du *g* primitif, ce qui nous préserve de

recourir à la racine *hraban-* que Fœrstemann suggère pour expliquer Rembert. C'est *Rambert* qui sera légitimement assigné à *hraban-*.

Aux composés de *Robert* cités plus haut ajoutons Robiersart 16<sup>e</sup> s. (Nivelles B), Robertbriure 1257 (Dion-le-Mont B), Robister 1767 (Bilstain Lg), Robiernu (Orbais B). De *Hrode-berht*, brillant de gloire, comme Roger, Rogier vient de *hrod-gar*, Roland de *hrod-land*, Roman de *hrod-man*, Rodrigue de *hrod-riç*, Rodin de *hrod-win*, Rodolphe de *hrod-wulf*. — *briure* = bruyère. *Robiernu* est un ruisseau : faut-il lire Robierru ou Robiernoue ?

Siberchamps (Saint-Pierre lez Recogne Lx), = Seubercamp 1319, Sberchamp 1330. De *Sigi-berht*, Sigebert, Sigbert, Sibert, « brillant par la victoire ».

Thiberchamps (Seneffe H), Thibessart (Mellier Lx), Thibessart (Ettelbruck Gd Duché de Lux.), Thibemont (Anlier Lx), Tybersart (Baisy-Thy B) 1178, Tibiermont 1440 = Thybermont 1652 (Ittre B), Tibièlu (Villers Ste-Gertrude Lx), Tibièmont (Modave Lg) = Tibermont 1368. De *thiuda-theuda*, race ; d'où Theudebert Theodebert, Thietbert, Thibert.

Waubiertmeasure (Maulde H) 1246. Racine *vald-*, got. *valdan* régner ; d'où Waldo-berht, Waldbert, Walbert, Waubert et Gaubert.

Wibertsart (Lessines H) 1276, Wibafet (Hollange Lx). Ghibertruie (Lessines H) 1276, Ghibertonbruec (Ogy H) 1276. Racine *vig-* combat ; d'où Wig-berht, Wibert et Guibert, dont Ghiberton est un dérivé. — *bruec* = breuc, brouk, marais ; *ruie* = fl. *roie* = *rode*, essart.

Williberval, Wiliberval (Cornesse Lg) 1086, Wilbiervaus 1403, Wilhebiervauz 1411, Wilbièvaux 1572, Wilbièwa 1650, Wibivaux 1775, etc. Racine *vilja-* volonté ; d'où Willibert, Wilbert, Guilbert, Guillebert.

2° Nous continuerons notre classement par les noms de personnes dans lesquels le radical du second terme commence par une consonne. La finale y est plus reconnaissable parce qu'on évite les déformations qu'entraîne la rencontre des voyelles.

Les finales en *-bald*, *-baud*, *-bud* aboutiront en wallon à *-bau*, *-bô*, qqf. *-beu*, *-bon*. Faute de pouvoir déterminer sûrement ce qui revient à chaque radical, nous ne ferons qu'une seule liste.

Ayibonfosse (Monceau-sur-Sambre), Hålbosfosse en 1528 1535, 1632, Haillebonfosse 1672, Hailbonfosse 1680. Radical *hail-* sain, sauf, d'où Hailbold, ou son dérivé *hailag* saint, sacré, d'où Halagbold, Heligbold, Heilbod.

Cailbeausart 1620 (Jodoigne B). aha. *gail*, elatus, petulans (hyp. *Gailo*, *Cailo*, *Gelo*) + *bald*.

Egbomont (Stavelot). Radical *ag-* ou *hag-*, artificiellement supposé par Fœrstemann, car le sens et l'origine de maints composants étaient oblitérés déjà à l'époque historique. De là Agebald, Eggibald, Egbold, ou Haga-bald, Hagibald, Hegbold.

Exbomont (La Gleize Lg). Radical *Agis-* terreur qu'on inspire; d'où Eggisbald, Egsbold.

Flabeuville (dép. de Colmey, arr. de Bricy, Meurthe-et-Moselle), formes anciennes Flabotivilla, Flabotvillam dans le *Cantatorium* de Saint-Hubert. Radical *flâdi-*, mha. *vlât* magie, beauté; *flad* + *bold* ou *bod* aboutit à Flabeut, ce qui justifie l'explication de Erneville, Herbeumont ci-après.

Gerbofaaz (Dolembreux Lg) 1780, Gerbofa 1787. Radical *gar*, *gér*; lance, javelot,; d'où Garibald, Gerbold, prompt au lancer.

Grand bon pré (Corbaix B) = Grimbonpreit 1686. Grimbold.

Gonbautsart (vers Leuze H) 1187, Goubautsart 1244, Goliausart 1274 (lire *b* au lieu de *li*), Gombausart 1275. Radical *gund*-guerre, combat, d'où Gundobald, Gondebaud, Gombaudo.

Gribofet (Anlier Lx), Gribomont (St-Médard Lx). Rac. *grim*-cruel, féroce, d'où Grimbald, Gribod, mais ce pourrait être un nom hypocoristique Grippo, Griffio, Gribo.

Halbocoray (Anlier Lx), Halbosart (Villers-le-Bouillet Lg), Hallbosa (Waret-l'Evêque Lg). R. *hal*, vir. d'où *halid*, *held* viril, héros. — coray = *côrèt* ou *côrè*, nord-wallon *côreû*, de *coriletum* eoudraie.

Harbopré (Villers-la-bonne-eau Lx). R. *hard*-dur, plutôt que *hari*- qui serait devenu *her*-.

Heldebautpreit (Cattegnies H) 1258. R. *hildi*-combat, d'où Hildibald, Heldebaud, prompt au combat.

Hodebomont, Hodbômont (Theux Lg), Hodebovauz (Limont), Hodeboster (Lamberto de H. 1314), Hodebaut mortier (Ellezelles H) 1276. Racine hypothétique *huld*-*hold*-fidèle, qui se confond avec mainte autre.

Herbeumont (Lx). R. *harja*-, aha. *hari*-*heer* armée, peuple; d'où Haribod, Herbod, ou Haribold Herbold.

Heubeumont, en 1265 Hombomont (au N. de Marchelles-Dames). R. *huni*- d'où Hunibold, Hunbold, Humbold.

Hoboster (Jalhay Lg), Hoboval (Abéc Lg). R. *hod*-, aha. *huot* pileus, *huota* custodia, ou simplement *hoh*-haut.

Hubaumel (Horrues H), Hubautmeis 1221, Hubaumont (Arquennes H), Hubovale (Avennes sur Mehaigne Lg) 1383. R. *hugu*-esprit, sens, même racine que le l. *cogitare*; d'où Hugibald Hucbald, Hubold, Hubaut (ainsi que Hubert et Hugo).

Libausart (Vezon H) 1260, Libofosseit (Kemexhe, Villers l'Évêque Lg), 1324. R. *leuba-*, aha. *liub*, cher, d'où Leubald, Liébaud, Libaud.

Jeribastaire (carrière, le long du ruisseau de Baifve, au S. de Froidthier, Clermont Lg) 1854. De Gari-bald + ster.

Raboster (Theux Lg); Rabouster (Bilstain Lg) 1541, 1702, 1743; Rabofat (Polleur Lg), = fief de Rabofaz 1514; Raboufosse (Jandrin B) 1374; Raborive (Aywaille Lg); Rarabolpreit (Villers-sire-Nicole, lez Maubeuge, Nord) 1301, déformé par obsession de l'adj. *rare*. R. *rad-* conseil, d'où Radebald et Radobod, Radbold, Rabaud.

Ribauthaye (Cattegnies H) 1258; Ribautcamp (Vezon H) 1260; Ribau mont (Machemont H) 1272, = Ribotmont 1093; Ribaucourt (Ellezelles H); Ribeaufosse (Thumaide H); Ribeaufontaine (Pessoux N); R. *ricja-* ou *rica-* riche; d'où Ricbald, Ricbold, Ribaud, Ribot. Cependant Ribauvillé (Haut-Rhin) est en allemand Rappoltsweiler, de Radbold.

Robaumont (Vinalmont Lg), Robomont (Moha Lg) 1329. R. *hrod-* gloire, d'où Hrod-bald, Rotbald, Robold, Robaut.

Thiebausart (Flobecq H) 1276; Thibauroche (Muno Lx); Thibaumont (Thisnes-lez-Dinant N); Tibeau mont (Romerée N); Thibeaumont (Cornesse Lg); Thibautienne (Louette St-Pierre B); Tibeaupré (Noville Lg); Thiebosart (Soignies H) 1280, = Tiebausart 1285; Tyebulfang (Malmedy) 1188. R. *thiuda-* race, d'où Theodebald, Thiebold, Theubold, Thibaud. — *fang* = fagne.

Tribomont (sur Grand-Rechain, Lambermont, Wegnez Lg). R. *triu-* arbre.

Wenebolrieu (Malmedy) 1188. R. *van-* opes, d'où Wanibald, Wenebold.

Werbomont (Lg), la haie de Werbomont (Soiron Lg) 1333. Fœrstemann pose une racine artificielle *var-* qui pourrait provenir de cinq sources différentes ; d'où Waribald, Werbold.

Wilbaouroux (Roux H), Wibaumont (Sainte-Cecile Lx). R. *vilja* volonté ; d'où Willabald, Willibald, Willebold, Wilbaud, Guilbaud.

Weibeabout (Esneux) 1587, = Wilhenbebou 1597, = Weybiebout 1640. Je considère *-bea- -bê- -bie-* comme représentants de *b + ellum*. Déformation du Wilbaud précédent en Wilbeau par étymologie populaire. — *bou* = germ. *busch* bois.

3. La finale *-rich*, latinisée en *-ricus*, signifie riche. Elle a donné en roman un grand nombre de noms de personne en *-ri, -ry*. Exemple type : *Henri*, d'un primitif *Haimirich* qui devient *Heinrich*, d'où en français Aymery, Henri, etc.

(A suivre).